

Option EPS en Seconde

L'option EPS (2h/semaine) s'adresse aux élèves des classes de secondes qui souhaitent :

- Approfondir et/ou découvrir de nouvelles activités physiques sportives
- Renforcer et élargir ses habiletés motrices
- S'engager dans de nouvelles expériences collectives
- Préparer l'accession à l'enseignement de spécialité EPPCS
- Développer des compétences valorisantes dans le projet personnel d'orientation post-baccalauréat

Programme pour l'année 2022/2023 :

Sous réserve de disponibilité des installations (réunions de répartitions en Juin 2022)

| APSA 1 | APSA 2 | APSA 3 | APSA 4 | APSA 5 |
|----------------------|--------|------------------------|----------|-----------------|
| Kayak | Golf | Badminton | Ultimate | Escalade |
| Découverte Laser Run | | Découverte Tir à l'arc | | Sortie Sportive |

S'investir au sein de l'Association Sportive :

L'investissement au sein de l'Association Sportive est vivement recommandé. Les élèves optionnaires doivent s'engager à participer à au moins l'une des compétitions proposées au lycée durant l'année.

Pour candidater :

Votre dossier de candidature devra être remis le jour de l'inscription au lycée et devra obligatoirement comporter les pièces suivantes :

- Bulletins des 3 trimestres de l'année de troisième,
- Votre curriculum vitae sportif,
- Une lettre de motivation où vous préciserez pourquoi vous souhaitez intégrer cette option et en quoi vous pourrez en être un élément actif et moteur.

Les élèves optionnaire EPS sont prioritaires pour choisir l'enseignement de spécialité « **Education Physique, Pratique et Culture Sportives** » en classe de première.

